



Nombre de délégués en exercice : 17
Présents : 11
Votants : 13

Date de convocation : 14/09/2026
Date d'affichage de la convocation : 15/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, les délégués du Comité Syndical du Syndicat mixte des eaux du Coglais, élus par les communes membres conformément à l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis sur la convocation légale, à la salle du Conseil de la mairie de Saint-Marc-Le-Blanc, qui leur a été adressée par le Président.

COMMUNE	NOM	PRÉNOM	PRÉSENT	ABSENT	COMMUNE	NOM	PRÉNOM	PRÉSENT	ABSENT
LE CHÂTELLIER	BEAUCÉ	Jérémy		x	MAEN ROCH	LEMERCIER Pouvoir donné à JANVIER Thomas	Eric		x
	SOURDIN (suppléant)	Olivier		x		OGER Pouvoir donné à LAIZÉ-BLANC Marie-Armelle	Lionel		Excusé
LE TIERCENT	LOISEAU	Hervé	x			LAIZÉ-BLANC Pouvoir de OGER Lionel	Marie-Armelle	x	
	HUBERT (suppléant)	Christian		x		JANVIER Pouvoir de LEMERCIER Eric	Thomas	x	
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION	RINFERT	Georges	x			BODIN (suppléant)	Yannick		x
	DELORY (suppléant)	Adrien		x	SAINT GERMAIN EN COGLÈS	DUBREIL-JARDIN (suppléant)	Gaëtan		x
	MANCEAU	Denis	x			RÉGNAULT	Pascal		x
	BOULVAIS	Jonathan		x		BRUNEAU	Benjamin		Excusé
	HAMARD	Pierrick	x			JULIEN (suppléant)	Mickaël		x
	DEROYER (suppléant)	Christophe		x	SAINT HILAIRE DES LANDES	ALEXANDRE	David	x	
LES PORTES DU COGLAIS	GOUDAL	Patrice	x			BOITTIN (suppléant)	Dominique		x
	BRARD	Hervé	x		SAINT MARC LE BLANC	GAIGNE	Olivier	x	
	SALIOT (suppléante)	Véronique		x		PRIOUL	Joëlle	x	
						VASLET (suppléant)	Didier		x

Madame PRIOUL Joëlle a été désignée secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

N°31.09.26 – Travaux spécifiques à Romagné : Attribution du marché

N°31.09.26 – Travaux spécifiques à Romagné : Attribution du marché

Vu la délibération n°18.06.26 relative à l'approbation du DCE et au lancement de la consultation concernant les travaux spécifiques à Romagné.

Monsieur le 1^{er} Vice-président rappelle aux membres que le Comité syndical a validé, par délibération n°18.06.26 du 23 juin 2026, le lancement de la consultation relative aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Romagné.

Le dossier de consultation des entreprises a été publié le 24 juin 2026 sur la plateforme des marchés publics dématérialisés de MEDIALEX. La date limite de réception était fixée au 2 septembre 2026 à 12h00.

Monsieur le 1^{er} Vice-président informe les membres que 10 offres ont été déposées :

- Offre n°1 : Entreprise MONGODIN Base
- Offre n°2 : Entreprise MONGODIN Variante
- Offre n°3 : Entreprise PIGEON Base
- Offre n°4 : Entreprise PIGEON Variante
- Offre n°5 : Entreprise CISE TP Base
- Offre n°6 : Entreprise CISE TP Variante
- Offre n°7 : Entreprise FLORO TP Base
- Offre n°8 : Entreprise SARC Base
- Offre n°9 : Entreprise SARC Variante
- Offre n°10 : Entreprise BOUYGUES Base

Monsieur le 1^{er} Vice-président présente l'analyse des offres réalisée par les services du Syndicat. Le rapport d'analyse est annexé à la présente délibération.

Au regard des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation, l'offre variante de l'entreprise SARC Ouest pour un montant total de 191 570,00 € HT a été classée 1^{ère} en ayant obtenu la note globale de 98/100.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-président et après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- **DÉCIDENT de retenir l'offre variante de l'entreprise SARC Ouest pour un montant total de 191 570,00 € HT,**
- **DÉCIDENT d'attribuer le marché MTVX 2026-01 relatif aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Romagné à l'entreprise SARC Ouest,**
- **AUTORISENT Monsieur le Président à signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

Pour extrait conforme,
Le Président

